

OFFICIEL.

Assemblée Générale

LETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de l'année 1896.

No 87) LOI

Amendement et décret à la Nouvelle-L'Acte 47 des lois de 1894 intitulé: une loi fixant les termes de la cour pour la Cour d'Appel du 2ème Circuit.

Section 1re—Il est décreté par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la loi No 47 des lois de 1894 est amendée et décretée à nouveau dans le langage suivant:

La loi No 47—Circuit Court d'appel seront comme suit:

Ouchita, 2me lundi de Janvier et 3me lundi de Mai; Richland, 4me lundi de Janvier et 1er lundi de Juin; Franklin, 2me lundi de Février et 2me lundi de Juin; Catahoula, 3me lundi de Février et 3me lundi de Juin; Concordia, 4me lundi de Février et 4me lundi de Juin; Acadia, 2me lundi de Février et d'Octobre; Madison, 4me lundi de Mars et d'Octobre; Est Carroll, 2me lundi d'Avril et de Novembre; Oneal Carroll, 4me lundi d'Avril et de Novembre; Morehouse, 1er lundi de Mai et de Décembre.

Sec 2.—Il est de plus, décreté, etc., que toutes les parties de loi contraires à celle ci soient révoquées.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.Approuvée le 9 juillet 1896.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.Pour copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

No 881 LOI

Amendement et décret à la Nouvelle loi 135 approuvée le 10 juillet 1890, intitulée: "l'amendement et décret à nouveau la section 1re de la loi 41 approuvée le 5 juillet 1884, intitulée: "l'amendement et décret au budget pour le paiement d'impôts et de taxes de district pour la paroisse d'Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, avis ayant été donné comme le requiring l'article 48 de la Constitution."

Attendu qu'il n'y a pas été publié de l'intention de demander l'adoption de cette loi, de la façon requise par l'article 48 de la Constitution de l'Etat, et la gravité en ayant été donnée à l'Assemblée Générale;

Il est donc décreté par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 1re de la loi 135 approuvée le 10 juillet 1890 est amendée et décretée à nouveau dans le langage suivant: Que tous les honoraire fixé par les lois existantes, qui l'avocat de districts autres au droit de recevoir pour la paroisse d'Orléans, excepté les honoraires pour l'exercice à la législation des actes d'une corporation soumis à lui pour vérification en vertu des dispositions de l'article 677, des Statuts Roviés, qui seront payés mensuellement sur son mandat, par la ville de la Nouvelle-Orléans.

Sec 2.—Il est décreté, etc., Que la section 1re de la loi 135 est amendée et décretée à nouveau dans le langage suivant: Que cette loi prendra effet à partir de son adoption.

S. P. HENRY,
Orateur de la Chambre des Représentants.R. H. SNYDER,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.Approuvée le 9 juillet 1896.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.Pour copie conforme:
JOHN T. MICHEL,
Secrétaire d'Etat.

INSTITUTIONS.

Institut Matthey-Picard.

2308 AVES ESPLANADE, ENC. TONTI. Pionnier et Externe pour Jeunes Filles et Enfants.

On enseigne l'anglais, le français et l'éspagnol.

Le dix-septième session commence le lundi 7 septembre.

Pour circulaires s'adresser à Mr. John T. Michel, Secrétaire d'Etat.

AVIS.

Ecole de l'Union Française.

Les classes seront réservées LUNDI, 7 Septembre, 1896, à la Nouvelle-Orléans. Mme M. D. Gérard, classe supérieure; Mme A. Raimond, classe de français; Mme L. Michel, classe de mathématiques et sciences; travail au crochet et à l'aiguille; Mme Eudeline; Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de la Société. 30 octobre 7 sept.

ECOLE DE L'ENFANT JESUS.

Pensionnat pour les petits garçons, attaché à l'église de l'Enfant-Jésus, 14 rue St Charles. Cette école de famille, est maintenant ouverte et prête à accepter comme pensionnaires des enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants recevront tous les soins et toutes les attentions, que peut suggerer l'amour maternel, et des exercices de discipline qui rendront l'instruction aisante et facile à leur petite pensionnaire.

Tous ces renseignements, s'adresser à la secrétaire, rue St Charles, près l'église St Charles. 19 octobre 1m—dim. mat. jeudi.

ST-STANISLAUS COLLEGE,

Bain St-Louis, Miss.

La réouverture des classes aura lieu le 2 Sept.

Cours Préparatoire, Commercial, Anglais et Classique.

Pour plus amples informations, s'adresser au président. 25 octobre 151.

INSTITUT ST-ALOYSIUS.

Coin des rues ESPALMADE et REMPARTS.

La réouverture des classes aura lieu lundi, le 7 septembre 1896; le français y est aussi enseigné. Plus amples informations s'adresser au principal. 20 octobre 26.

PILES.

APPROUVÉES PAR L'ACADEMIE DE PARIS, COM. DE L'AMÉRIQUE, la Chorale, ou pôle d'enseignement, l'EPUSSEMENT DES PILES DE VALLET.

PILES, LES PILES DE VALLET.

PILES, LE SOM VALLET.

VALLET TOUTES PHARMACIES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste et élégante propriété de valeur du Sixième District, portant la nouvelle numéros municipal 1721 rue Milan, coin sud de la rue Carondelet.

Mme G. T. Stempel, gardienne, v. Dr George A. Louque.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5040.—En vente d'un vrai de salaire et vaste à moi adressé à l'Honorable Comte Civil de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, il procédera à la vente à l'encherre publique, à la Bourse des Encantereurs. Nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos 629 et 631 rue Campagne, à la fin de la Rue St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1896, à midi, de la partie d'après-dicté à savoir:

Les biens à vendre sont ceux qui y trouvent et les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages de domaines y appartenant et en dépense de la paroisse d'Orléans, dans l'arrondissement intitulé, à la Bourse des Encantereurs, nos